

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE SAINT-ZACHARIE
DU 5 OCTOBRE 2023

CONVOQUES(ES) : Mmes ROYER Carole, PRATI Corinne, BROCHIER Christiane, MORACCHINI Encarnacion, BOUHAFS Hayette, POZZI Monique et MM. COULOMB Jean-Jacques, BOUTRY Marcel, PASCAL Paul, TRABONE Paul, BERTOLOTTI Jacques.

PRESENTS(ES) : Mmes ROYER Carole, POZZI Monique, BOUHAFS Hayette. et MM. BOUTRY Marcel, PASCAL Paul, TRABONE Paul, BERTOLOTTI Jacques.

ABSENT(E) (S) EXCUSE(E)(S) :.

ABSENT(E) (S) AYANT DONNE PROCURATION : M. COULOMB Jean-Jacques, Mmes MORACCHINI Encarnacion, BROCHIER Christiane et Mme PRATI Corinne.

ABSENT(E) (S) :



ORDRE DU JOUR

- ⇒ **Approbation du dernier PV**
- ⇒ **Délibérations :**
 - **10/07 Mise en place d'un dispositif d'avance remboursable**
 - **10/08 Annulation exceptionnelle d'une dette**
- ⇒ **Action sociale**
 - **Suite donnée aux anciens dossiers**
 - **Examen des nouveaux dossiers**
 - **Affaires diverses**

POINT I - APPROBATION DU DERNIER P.V.

- La séance est ouverte à 16h00.
- 1. Madame la Vice-Présidente propose à l'assemblée la désignation de Monsieur Marcel BOUTRY comme secrétaire de séance. A l'unanimité, Monsieur Marcel BOUTRY est nommé secrétaire de séance.
- 2. Suite au décès de Monsieur Jacky SOMA, Mme Carole ROYER, lui rend hommage et précise que Monsieur Paul TABONE a été désigné par arrêté numéro 2023/09/013 du 28 septembre 2023 en qualité de membre du Conseil d'Administration
- 3. Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.
- 4. Madame la Vice-Présidente procède ensuite à l'examen de l'ordre du jour.
 - i) Madame la Vice-Présidente présente la délibération n°10/07 relative à la mise en place d'un dispositif d'avances remboursables à taux zéro aux habitants de St-Zacharie, sous certaines conditions.

Observations : Des mises en garde sont formulées sur la question du remboursement par les bénéficiaires et son suivi (percepteur, comptabilité, agents du CCAS...).

Adoptée à l'unanimité.

- ii) Madame la Vice-Présidente présente la délibération n°10/08 concernant la Modification Budgétaire nécessaire pour l'effacement d'une facture émise à tort ainsi que la création d'une provision pour les avances remboursables.

Aucune observation.

Adoptée à l'unanimité.

POINT II – SUITE DONNEE AUX ANCIENS DOSSIERS

DOSSIERS PRESENTES A LA COMMISSION POUR INFORMATION

Les membres de la Commission sont informés de la suite réservée aux dossiers concernant l'hébergement des personnes handicapées, l'hébergement des personnes âgées, de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile et en établissement.

POINT III – EXAMEN DES NOUVEAUX DOSSIERS

DOSSIERS PRESENTES A LA COMMISSION POUR INFORMATION

Les membres de la Commission sont informés de la suite réservée aux nouveaux dossiers concernant l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile et en établissement, de la Complémentaire Solidaire Santé et de la Maison Départementale Des Personnes Handicapées.

POINT IV – AFFAIRES DIVERSES

Les membres de la Commission prennent connaissance de :

- Attribution de bons d'urgence
- Aide sollicitée auprès de la Croix Rouge
- Dossiers d'Obligation Alimentaire
- Dossiers de Téléassistance
- Dossiers d'aide au règlement des factures de cantine auprès du PEP83
- Dossiers transmis au DAC Var Ouest.



- ❖ Madame la Vice-Présidente indique le fait que le budget prévisionnel alloué pour les bons d'urgence a été dépassé.
- ❖ Madame la Vice-présidente expose les problèmes rencontrés sur le service de portage de repas aux anciens. Elle propose ainsi de changer de prestataire et de retenir la société « Saveurs et Vie », laquelle, dans son offre, présente des prix attractifs et des repas de qualité.
La convention est en cours d'élaboration. Le projet sera présenté lors du prochain Conseil d'Administration.
- ❖ Dans le cadre d'« Octobre Rose », Madame la Vice-présidente précise les dates des différentes manifestations à venir :
 - 17 octobre : Conférence sur le cancer
 - 21 octobre : Marche contre le cancer + danse + pot de l'amitié.
- ❖ Madame la Vice-présidente porte à la connaissance des administrateurs que le 20 octobre aura lieu une conférence sur la santé mentale. Elle ajoute qu'au mois de novembre prochain se

déroulera le mois sans tabac. A cet effet, des kits et des affiches sont mis à disposition de la population.

- ❖ Madame la Vice-présidente informe les membres de la commission que plusieurs ateliers concernant la prévention des risques de chute chez les seniors (AGE'ILITE) seront mis en place à partir de janvier 2024 et seront animés par des kinésithérapeutes de la CDPK13.
- ❖ La question d'un nouveau concept concernant le « DRY JANUARY » s'est posée. Serait-il envisageable à l'occasion des vœux du maire, que le choix puisse être donné aux administrés : un buffet avec alcool et un buffet sans alcool.
- ❖ Madame ROYER Carole présente aux administrateurs une association « LES COACHINGS DU CŒUR » qui ont pour mission principale d'accompagner les personnes en situation de fragilité financière, afin de les aider à mieux gérer leurs priorités.
- ❖ Madame la vice-présidente fait part aux membres de la commission qu'elle rencontre des difficultés à obtenir des subventions pérennes, concernant le « CAFE DES AIDANTS ». A ce jour, ont lieu deux séances par mois. Elle émet l'hypothèse de devoir les réduire à une seule, faute de budget. Deux pistes de financement sont actuellement suivies :
 - Conférence des financeurs
 - Appel à projet IRP auto
- ❖ Madame la Vice-présidente annonce que plusieurs ateliers gratuits seront proposés pour les plus de 60 ans par la Mutualité Française :
 - Médicaments souvenir : Bon usage des médicaments, théâtre interactif
 - Prendre soin de soi après 60 ans : Estime de soi.
 - Ma santé au menu. : Alimentation et maintien de l'autonomie

L'ordre du jour étant épuisé,

Madame la Vice-Présidente annonce que la séance est levée à 17h00.

La Vice-Présidente
Carole Royer

A circular blue stamp of the Mutualité Française is partially obscured by a large, stylized black ink signature. The stamp contains the text "MUTUALITÉ FRANÇAISE" and "Café des Aidants".

Le secrétaire
Marcel Boutry

A circular blue stamp of the Mutualité Française is partially obscured by a large, stylized black ink signature. The stamp contains the text "MUTUALITÉ FRANÇAISE" and "Café des Aidants".